

Intitulé du Master : didactique des langues étrangères
Semestre : S 3 Intitulé de l'UE : UEF1
Matière : Pratiques d'évaluation en apprentissage(PDEA)
Enseignante : BENAMER B.F.

2. L'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage et les compétences de communication

1. Objets, types, et formes de l'évaluation formative

Poser la question « Pourquoi évaluer ? », ne doit être ni fortuite ni pas sans intérêt car elle donne lieu à bien des réponses précises sur ses caractéristiques et sur ses fonctions, En effet, l'enseignant évalue, contrôle, vérifie, mesure, tout au long de son enseignement, pour porter un pronostic en diagnostiquant sur la situation réelle de « comment va le terrain » autrement dit, tester le terrain, c'est-à-dire établir un constat de départ et voir dans quelles dispositions se trouve l'apprenant. C'est donc savoir celui-ci est apte et disposé à saisir ce qu'on vise à lui faire acquérir et prendre :

- A-t-il les bases nécessaires pour recevoir les savoirs et savoir-faire qu'on lui destine ?
- Présente-t-il des prérequis non intériorisés, sans lesquels il ne pourra pas être réceptif aux contenus prévus par l'enseignant¹, pour progresser dans ses apprentissages ?

Donc, elle est perçue, « d'une part comme une aide à l'apprentissage et par ailleurs comme un objet de mesure et d'appréciation de l'évolution de la compétence des élèves »² Mais nous devons noter que tout dépend de l'objet d'enseignement/apprentissage évaluer des objectifs assignés à l'évaluation ainsi que des buts corrélatifs à cette action. A rappeler, que l'**objet** d'apprentissage, langue et plus particulièrement dans l'apprentissage du français langue étrangère, peut renvoyer à un point linguistique, discursif, référentiel et pragmatique, ou le tout interdépendant lorsqu'on vise l'évaluation d'une compétence de communication spécifique, où le savoir et le savoir-faire sont indissociables (sans oublier le savoir-être et le savoir devenir inhérents aux progrès que capitalise chaque apprenant tout au long de ses années d'apprentissage.

¹ Dire « *Prévus par l'enseignant* » n'est pas tout à fait juste: en réalité, ils sont plutôt fixés par les programmes et les documents pédagogiques officiels émanant de l'institution éducative, du moins, en ce qui concerne les plans de formation, dans notre pays.

² TAGLIANTE Christine, L'évaluation, in Technique de classe – Paris, Clé International, 1993.

Types et formes de l'évaluation formative

1. Evaluation pronostique /évaluation diagnostique

- **L'évaluation pronostique**

Elle est forcément proactive car elle se pratique au début de tout enseignement qui se veut partir du niveau « supposé réel » de l'apprenant. Voilà pourquoi nous l'intégrons dans cette évaluation formative, alors qu'elle est souvent étudiée à part. Elle sert en premier lieu, une formation qui va répondre aux besoins de l'apprenant en axant sur ce qui fait carence chez lui, pour entamer le cursus d'apprentissage.

Elle se réalise par le biais des :

- tests d'aptitude : ceux-ci visent le collectif pour établir des statistiques axées sur des acquisitions générales qui permettent de voir le nombre de réussites à ce niveau de savoir ;
- tests de niveaux : ils servent à vérifier les connaissances des apprenants pour pouvoir les sélectionner et confectionner des groupes homogènes selon les niveaux décelés pour viser des objectifs adéquats à leurs besoins réels ;
- tests de contrôle : plus précis, ces épreuves ou tests sont centrés sur des points précis sur le plan des savoirs et savoir-faire : par exemple le passage de vous à tu , l'emploi du conditionnel à la place du futur simple de l'indicatif, l'emploi du style direct ou indirect selon les situations de communications.

Ces tests servent à vérifier s'il y a progrès par rapport au constat du départ. Donc, ils se réalisent en cours d'enseignement- apprentissage.

Nous sommes bien, pour ma part, dans l'évaluation formative car ces tests de contrôle se pratiquent de manière permanente ou continue ; ils peuvent être pro actifs, interactifs ou retro actifs.

- **L'évaluation diagnostique** : comme son nom l'indique, ses épreuves ont pour fonction de contrôler les acquisitions d'un programme dispensé pendant une durée précise(15 jours, un mois , un trimestre) ;on parle dans ce cas de tests de contrôle ,de tests de progrès car ils prennent la mesure de la progression dans ces; différent étapes

- les tests de contrôle** : ce sont des épreuves assez étoffées avec un éventail assez large de connaissances déjà vues pendant les séances antérieures pour voir celles qui sont

intériorisées et celles qui ne le sont pas encore. Elles doivent donner lieu à des consolidations des points non acquis, dans ce dernier cas, avant de s'engager d'autres objets d'apprentissage

-Les tests de progrès : ils servent surtout à faire le bilan pour une suite de cours particuliers et sélectionner les points acquis et ceux qui ne le sont pas encore pour les prendre en charge ultérieurement dans des séances de remédiation (appelées communément séances de rattrapages).

Aussi peut-on, à juste titre, parler d'évaluation diagnostique, phase incontournable dans l'évaluation formative, car comme le précise à ce sujet aussi Charles Hadji, « On parlera d'évaluation diagnostique lorsqu'il s'agit d'explorer ou d'identifier certaines caractéristiques d'un apprenant en vue de choisir la séquence de formation la mieux adaptée à ses caractéristiques. »³.

A son tour, Christine Tagliante voit deux fonctions distinctes pour chacune des deux évaluations ou contrôles : le *pronostic* « qui sert principalement à orienter l'élève », et le *diagnostic* « qui sert à réguler » : « Le premier en faisant son diagnostic, ne pourra ignorer les lacunes et les points forts du second et ce dernier saura à tout moment où il en est, sur quoi s'appuyer et l'étendue de l'effort qui lui reste à fournir⁴.

Voilà pourquoi l'évaluation diagnostique comme la pronostique, sont aussi à intégrer dans l'évaluation formative, dont il faut prendre en compte les moments de leur application et leurs fonctions respectives, dans la mesure où elles ont le même but : assurer un enseignement-apprentissage centré sur la réelle progression de l'apprenant.

2. Les types d'évaluation formative

Pour plus de précision, reprenons les trois possibilités de contrôles sur le plan de la gestion du temps de l'évaluation formative, en situation d'apprentissage, qu'on peut répartir en trois périodes d'actualisation :

- **L'évaluation proactive**

Ses outils de mesure servent à savoir si les apprenants maîtrisent déjà, ce qui est prévu pour la séance et ne pas le ressasser, dans ce cas, au risque de les ennuyer et de leur faire perdre du temps. Ils aussi vérifier si des prérequis sont à revoir, parce qu'ils sont indispensables à l'appropriation de l'objet d'apprentissage visé par la séance (cours du jour).

³ HADJI C., « L'évaluation, règle du jeu » ESF, Paris, 2000

⁴ TAGLIANTE C. (1993) : « L'évaluation », Paris, Clé International 1993, p.12.

Cette évaluation permet donc à l'enseignant de réguler et d'adapter son enseignement au niveau réel du groupe et non pas, au niveau supposé de l'apprenant, en se basant sur ce qu'il a déjà reçu comme savoir et/ou savoir-faire, auparavant.

- **L'évaluation interactive**

elle se pratique pendant la séance de cours et même à plusieurs reprises dans les petites classes (vérification avec exercices sur les ardoises). Différentes vérifications ont lieu tout au long de la séance de cours pour vérifier au fur et à mesure du déroulement le suivi et l'acquisition des phases du contenu assuré ; savoir si le « courant passe » toujours, s'il y en a qui ne suivent plus.

Les tests se font plus souvent oralement mais aussi par écrit. Ils permettent de vérifier chaque étape avant d'aller vers la suivante et donnent lieu aussi à des débats interactifs entre

l'enseignant et ses apprenants, et même entre apprenants (selon les niveaux) : par exemple,

- poser des questions précises sur une notion précise ;
- Demander des reformulations différentes d'un même point ; d'un terme, d'une expression importante ;
- chercher des définitions différentes du même terme ou notion ;
- résumer en quelques mots un paragraphe étudié ;
- tirer une conclusion ; reformuler pour mieux comprendre ;
- partir de faits et en déterminer les causes et/ou conséquences (...).
- comparer deux actions, deux états qui s'opposent (...)

- **L'évaluation rétro active**

elle renvoie au contrôle réalisé à la fin d'une séance de cours ; on parle aussi de « tests de sortie » : ils sont préparés bien à l'avance dans le but de savoir avec combien d'apprenants, les objectifs de la séance assurée ont été atteints et combien n'ont pas intériorisé le contenu visé par la séance.

Bref, connaître le taux de réussite de son groupe, avec exactitude, pour suivre sa progression car elle se doit d'être continue tout au long de la formation.

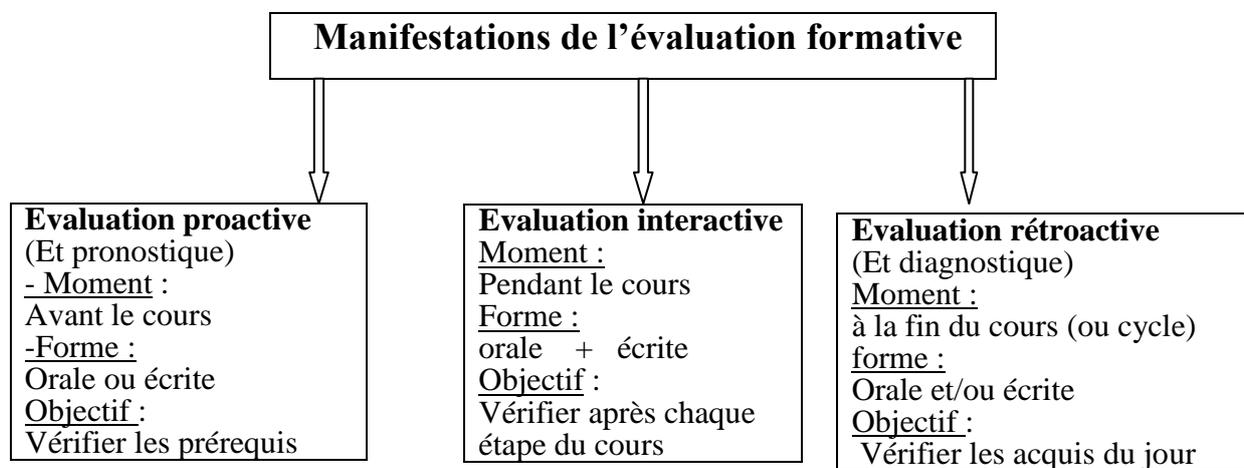
Aussi, pour reprendre Denise Lussier, l'évaluation formative est un des paramètres incontournable en enseignement-apprentissage car elle « se veut englobante et intégrée à toute démarche d'enseignement et d'apprentissage. C'est dire qu'il doit y avoir congruence entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il faut donc savoir ce que l'on enseigne pour savoir quoi évaluer. »⁵.

⁵ Lussier D., *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*, Paris, Hachette FLE, 1992, p.11.

3. Les formes de l'évaluation formative

Quel que soit le type d'évaluation, en apprentissage des langues, celle-ci se réalise sous deux formes : l'évaluation orale et/ou l'évaluation écrite ; tout dépend de la matière, de l'étape à contrôler, de la compétence à faire maîtriser et de sa complexité.

Par exemple, sur un effectif de 50 apprenants, s'il y a 35 d'entre eux⁶ et plus qui ont réussi le test, l'enseignant peut passer aux enseignements ultérieurs ; s'il y a moins, il doit impérativement assurer une séance de remédiation après avoir sélectionné le point ou les points non acquis (Cf. notre dossier sur la remédiation). Ces tests rétroactifs peuvent être pratiqués aussi après une durée plus ou moins longue après le cours (15 jours, un mois) pour vérifier ce qui reste vraiment, c'est-à-dire ce qui réellement intériorisé ou appropriés par les apprenants. Ainsi, des travaux en différé peuvent être utilisés : donner un travail à rendre 15 à 20 jours après la séance assurée. On parle d'évaluation ponctuelle, dès qu'il s'agit d'un contrôle immédiat, non préparé et prévu au préalable ; comme par exemple, lorsque l'enseignant fait faire un feed back aux apprenants pour vérifier ce qu'ils ont retenu de la séance précédente. Résumons les dans ce schéma récapitulatif selon leurs modalités d'apparition :



Le prochain dossier sera consacré aux :

Buts, objectifs de l'évaluation formative

Démarches de l'activité d'évaluation formative

⁶ C'est par rapport au taux de réussite de 70% que nous avons comptabilisé les 35 apprenants sur 50. Pour d'autres cela pourrait être 80% ; ce qui n'a rien à voir avec la moyenne, soit dans notre cas 25 /50. C'est à dire la moitié du groupe : là nous sommes en situation d'échec. Donc le taux de réussite c'est au-delà du cinquante-cinquante.